

Le Tambour de Blesle

Bulletin municipal

Mai 2017 / N° 107



LE MOT DU MAIRE

Comme indiqué lors du précédent tambour, le vote des taux communaux d'imposition qui n'avaient pu l'être en même temps que le budget a eu lieu. Les taux resteront inchangés, mais ils n'apparaîtront plus suivant la même répartition sur vos feuilles d'imposition puisque la part départementale de la taxe d'habitation va directement à la nouvelle Communauté de Communes et nous sera rendu sous forme d'attribution de compensation. Le transfert apparaît donc par une augmentation du taux intercommunautaire et une diminution d'autant du taux communal qui revient à sa valeur d'avant. Cela confirme toutefois la tendance selon laquelle la commune est de moins en moins maîtresse de sa fiscalité au profit des Communautés de Communes avec le risque de ne pouvoir s'opposer aux augmentations. Le prochain débat communautaire sur le pacte fiscal et financier des prochaines années sera capital. Il est inacceptable que les ressources communales de fonctionnement qui servent au maintien de nos services deviennent un enjeu pour financer des décisions dont nous ne sommes pas responsables. Actuellement, la seule bonne nouvelle sera l'harmonisation des taux de la taxe sur les ordures ménagères qui passera de 16.60 % à 12.62 %.

Jean-Claude Lajus



Jean-Claude est décédé le 13 avril dernier, il aurait eu 76 ans quelques jours plus tard le 24 avril. Il était né en 1941 à Saint Jean de Luz. Il était le deuxième d'une fratrie de cinq. Son père était brigadier au commissariat de Saint-Jean de Luz, sa mère s'occupait du foyer. C'est aussi là qu'il a fait toute sa scolarité. Puis il fait une formation de frigoriste électricien. Après cinq années dans l'armée en Algérie il rentre dans l'entreprise Zendre à Bordeaux. Il est détaché pendant plusieurs années à Hassi Messaoud pour y exercer son métier. Il aimait dire avec humour qu'il avait été frigoriste au Sahara ! De retour en France il devient directeur commercial. A partir de 1967 il change de vie et décide de s'installer à Paris. Il travaille entre autre dans la restauration. Depuis le début des années 2000, il venait chaque année à Blesle, passer plusieurs semaines, chez ses amis Chassagne. Il s'était fait à Blesle un noyau de copains et c'est tout naturellement qu'il a choisi l'Auvergne plutôt que le Pays Basque pour passer sa retraite. Malheureusement la maladie ne lui a laissé que quelques années de tranquillité. Depuis 3 ans il devait se soigner régulièrement. Malgré tout il avait réussi à mener une vie à peu près agréable. Aussi personne ne s'attendait à une disparition aussi brutale. Ce fut un choc pour ses amis lorsque ce jeudi soir de pizzas hebdomadaires on a su pourquoi "lapin" n'était pas là. Parce que pour tout le monde c'était "lapin", un garçon attachant et drôle, un bon vivant au sacré coup de fourchette, dont on retiendra la gentillesse, la bonne humeur et l'humour. A toute sa famille le tambour présente ses sincères condoléances.

Eglise Saint-Pierre, tableau saint Pierre guérissant les malades" par François-Vincent Latil



L'église Saint-Pierre de Blesle contient de nombreuses œuvres d'art dont un grand tableau représentant "saint Pierre guérissant les malades" accroché dans le chœur au-dessus de la chapelle sainte Catherine (mur gauche). Il s'agit d'une toile de François Vincent Latil (1796-1890) commandée par l'Etat à l'artiste en 1845 pour la somme de 3 000 francs et présentée au public à Paris au Salon de 1846 sous le n°1085. C'est Frédéric Salveton (1801-1870), natif de Brioude,

député la Haute-Loire de 1837 à 1839 et de 1846 à 1848, qui est à l'origine de l'attribution de cette œuvre à l'église de Blesle en 1847 : le sujet du tableau, librement choisi par l'artiste, correspondait exactement au saint patron de l'édifice à orner. On ne sait pas si cet envoi répond à un souhait de la communauté paroissiale de Blesle ou si le député en a lui-même pris l'initiative. Mais c'était une démarche courante demandée au Ministère de l'Intérieur puisque les Affaires Culturelles n'existaient pas encore. Elle était destinée aux communes, institutions, hôpitaux ou autres. Depuis plusieurs mois, le ministère des Affaires culturelles a lancé une opération de recollement sur tout le territoire, destinée à faire l'inventaire des œuvres prêtées. Elles n'ont pas toutes été retrouvées d'ailleurs. Cette opération est conduite par plusieurs conservateurs. Et si le tableau est bien destiné à rester dans notre église, quoiqu'il en soit l'Etat conserve toujours la propriété de l'œuvre (elle est gérée par le Centre national des arts plastiques et figure sur ses inventaires sous le n° FNAC PFH-5342). Merci à Madame Inguenaud, conservateur et responsable des collections historiques (1791-1870) pour nous avoir transmis les informations qu'il nous manquait.

Journée multiculturelle

Les sœurs de Notre Dame de la Salette et la paroisse sont heureuses de vous inviter à un repas de solidarité au profit de l'école d'Andraimasina (Madagascar) le 28 mai 2017. Messe à 10h30 suivi du repas animé à la salle polyvalente. A cette occasion une vente de produits de Madagascar aura lieu. Une participation de 15 € pour les adultes et 8 € pour les enfants sera demandée pour le repas. Renseignements et inscriptions, avant le 25 mai, 04.71.76.26.83, 06.38.79.17.06, sndsblesle@orange.fr

Souscription au bénéfice de la Chapelle de la Chaigne



Le montant des dons récoltés par les Amis du Vieux Blesle s'élève à ce jour à 2 215 €. Comme nous vous l'avions dit dans un précédent article, l'administration fiscale a décidé que la mairie devait collecter les fonds pour faire établir les reçus fiscaux par la trésorerie. C'est pour cela que la décision de remplacer la porte de la chapelle a été décidée en conseil municipal. Les Amis du Vieux Blesle ont pour leur part financé le nettoyage et la restauration du chemin de croix et de 4 statues pour la somme de 980 €. Quant au remplacement des supports des statues, la paroisse prendra en charge le financement. Le 18 juin à 17h à la chapelle, l'ensemble Petit Chœur de Solstice donnera un concert, la participation sera libre et les bénéfices reversés au profit de la souscription. Nous comptons sur votre présence.

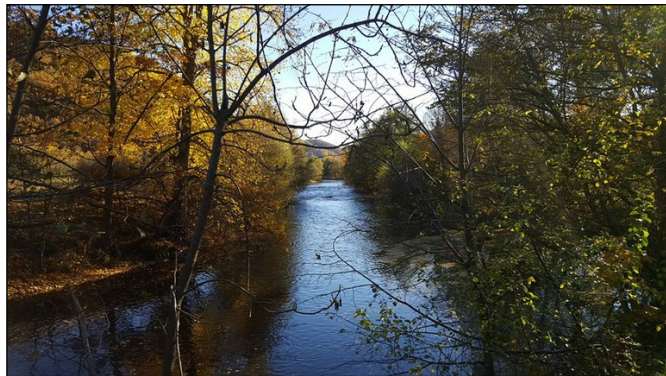
Le Tambour de Blesle

Association des parents d'élèves



Pour la 3^{ème} année, l'association des parents d'élèves organisait une vente de muguet, de plants de fleurs et de légumes le 1^{er} mai. Le succès est sans contexte et l'association tient à remercier toutes les personnes qui sont venues chercher de quoi garnir leurs jardins. Les bénéfices de cette vente seront reversés aux écoles de Blesle afin de financer des sorties ou l'achat de matériel

Association Vitalité de la Vallée de L'Allagnon



Dans un esprit convivial, l'association est née afin d'animer et promouvoir la Destination Vallée de l'Allagnon. Elle a pour mission de contribuer au développement de la vallée de l'Allagnon, au niveau touristique en créant un lien entre chaque acteur de la vallée qu'il soit particulier, artisan, nouvel arrivant, commerçant, hébergeur et association afin de coordonner et promouvoir leurs actions et leurs activités. Notre objectif premier est de faire parler de notre vallée autour de notre premier événement "La Fête de la Nature 2017" qui mobilise une trentaine d'adhérents. Elle aura lieu du mercredi 17 mai au dimanche 21 mai 2017. fetedelanature.com département : Haute-Loire. Au programme : **Autrac** : 17 et 21 mai : Les 80 espèces d'oiseaux du Montfouat. 17, 18, 19 et 21 mai : Formes du vivant et de la nature. 18 mai : Signal de Cornet : Lentille calcaire de Haute Loire. **Blesle** : 17 mai : Les plantes médicinales au cœur de notre vallée d'Allagnon. 18 mai : Les supers pouvoirs nourriciers ou médicinaux des plantes de notre vallée. 20 mai : De Blesle à Brugeilles, balade commentée Natura 2000. Chadecol, 20 et 21 mai : A la découverte des Terres d'Auvergne. 21 mai, Atelier d'orpaillage sur la Voireuze. **Saint Beauzire** : 19, 20, 21 mai : La faune apprécie la vie de château. 19 mai : randonnée pour voyants et malvoyants dans les sous bois de Saint Beauzire. **Léotoing** : 21 mai : préservation des rives de la rivière sauvage : l'Allagnon. 21 mai : Pique-nique de clôture au château de Léotoing. **Lempdes sur Allagnon** : 20

PERMANENCES

Mission locale pour l'emploi des jeunes : 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois (14h à 17h), salle du conseil. **ADMR**, vendredi, Château des Mercœur. **Service social**, vendredi (9h à 12h), Château des Mercœur. **CCAS** : 1 mercredi sur 2 de 18h à 19h, Château des Mercœur. **Bibliothèque municipale** : vendredi (15h à 17h), Château des Mercœur. **La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

Ramassage des ordures ménagères : lundi. Collecte des déchets recyclables un vendredi sur deux (semaine paire).

Horaires des messes : Grenier Montgon (Eglise Saint-Grégoire) : dimanche 7 mai (11h) Blesle (Eglise Saint-Pierre) : dimanche 21 mai (11h) dimanche 28 mai (10h30), Saint Etienne sur Blesle : jeudi 25 mai (11h). Dimanche 14 mai : pas de messe.

mai : animation pédagogique sur le saumon et la rivière. 17, 18, 19, 20 et 21 mai : découverte de la rivière Allagnon. 18 mai : les incroyables petites bêtes de la rivière (réservé aux scolaires).

Collyceum



Favoriser la lecture, et le passage du collège au lycée : tel est l'objectif du projet Collyceum. Cette action des documentalistes du Bassin du Haut-Allier, coordonnée par le Canope* de la Haute-Loire, consiste à proposer aux élèves de 3^{ème} et de 2^{nde} la lecture de 5 œuvres littéraires

pour la jeunesse (3 romans, 2 BD), durant l'année scolaire 2016-17. Une journée de restitution a rassemblé les élèves participants à la Cité scolaire Lafayette, Au programme : discussion sur les œuvres entre élèves, par petits groupes, animés chacun par deux professeurs, projection du film "Patients", d'après le roman du même titre signé Grand Corps Malade, au cinéma de Brioude, et rencontre avec deux romanciers : Elise Fontenaille et Jean-Paul Didierlaurent. Ces derniers ont regagné leurs pénates éblouis par l'accueil auvergnat ... à la hauteur de l'enthousiasme, sinon du savoir, de leurs lecteurs.



Cette journée n'aurait pas été possible sans la contribution de la Mairie de Blesle, qui a financé le transport des élèves et de leurs professeurs accompagnateurs. *Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques.

Le collège au Festival de la Bande Dessinée



Cette année encore, les élèves de 5^{ème} étaient jurés du Prix Littéraire du Brivadois. 5 BD en compétition étaient soumises à leur lecture, avant une rencontre d'auteurs au Festival de la BD de Langeac. Journée festive et créative couronnée par un atelier conduit par les dessinateurs Cédric Rivera.

Merci à la Mairie de Blesle, qui a assuré le transport gratuit des collégiens et de leurs professeurs de Français et de documentation.

A noter

Festival des ateliers d'écriture du 9 au 11 juin, inscriptions et informations : Association Tisseurs de Mots : 06.65.91.02.27 /tisseursdemots@hotmail.fr.

Journées du patrimoine : 17 juin, Les hôtels particuliers de Blesle, rendez-vous à 14h30 devant le bureau de tourisme.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact : tambourdeblesle@orange.fr
Mairie : 04.71.76.20.75, fax : 04.71.76.25.42
mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr

Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

Pharmacie : 04.71.76.22.20 **Médecin** : 04.71.76.23.14 **Pompiers** : 18 ou 112
Cabinet d'infirmières (Massiac) : 04.71.23.03.22, 04.71.20.16.35 **Samu** : 15
Gendarmerie : 04.71.76.21.19 **La Poste** : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)
Office de Tourisme : 04.71.76.26.90 fax : 04.71.76.28.17